



Vie municipale

- Actualités
- Conseil municipal
- Plan de mandat
- Qualiville, la Ville certifiée
- Mairie centrale et de proximité
- Organigramme des services
- Budget
- Marchés publics
- Appels à projets
- Elections
- Cimetières
- Archives municipales

Mardi 21 mai 2019

Min 0° Max 0°



ESPACE FAMILLE



Carte interactive

Blois mag

[Mai 2019](#)

[Blois mag / numéro 153](#)

Accueil > Vie municipale

Projet LGV : améliorer la desserte de Blois

Le 01/03/2012

Pour intégrer la Ville de Blois dans le projet LGV Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon, la municipalité a déposé un cahier d'acteurs en faveur du tracé "ouest" et "ouest-sud" à la Commission nationale du débat public.



La Ville de Blois en partenariat avec la communauté d'agglomération, le Conseil général, le Pays des châteaux, la CCIT, [l'association Blois-Paris-illico](#) ainsi que d'autres acteurs du territoire déploie ses efforts pour convaincre la SNCF, Réseau Ferré de France, le Conseil régional et l'État de la nécessité d'améliorer la desserte ferroviaire de Blois aujourd'hui comme demain.

Le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon (POCL) consiste à relier Paris à Lyon par une nouvelle ligne de près de 500 kilomètres passant par les régions Auvergne, Bourgogne et Centre. La Ville de Blois est directement concernée par ce projet qui prévoit de desservir sa gare entre 55 minutes et 1 heure de temps depuis Paris à l'horizon 2025.

RFF présente au débat public 4 scénarii dénommés "ouest-sud", "ouest", "médiann" et "est". Au regard des éléments délivrés par le maître d'ouvrage, il apparaît que les tracés "ouest" et "ouest-sud" sont les plus à même de desservir les villes du grand centre.

Pour faire valoir ce choix, la Ville de Blois a déposé un cahier d'acteurs auprès de la Commission nationale du débat public (CNDP), en charge du respect de la participation du public au processus d'élaboration du projet.

Télécharger [le cahier d'acteurs rédigé par la Ville de Blois](#)

Le document est disponible sur simple demande à l'accueil de l'Hôtel de Ville, 9 place Saint-Louis à Blois.

Partager cet article :



[Retour](#)

Démarches en ligne

Participer

AGENDA des sorties

Les essentiels

- Les numéros d'urgence
- L'annuaire de ma Mairie
- Horaires équipements culturels/touristiques
- Service d'intervention rapide (Sir)
- Annuaire des associations
- Grands projets
- Photothèque
- Vidéotheque
- Travaux en direct
- Stationnement
- La Ville recrute
- Marchés publics
- Agglopolys
- Office de tourisme
- Vente aux enchères

Newsletter >> S'abonner

Uisit' Blois >> Téléchargez l'application



>> [Tous les numéros](#)

Vos quartiers



[Ouvrir le plan du site](#) ▼

Ville de Blois - Hôtel de Ville - 9 place Saint Louis - 41000 Blois - Tél. 02 54 44 50 50 - Fax. 02 54 74 23 69 - [Crédits et mentions légales](#) - [Contact](#)